

De: Cramés de la bobine contact@cramedelabobine.org
Objet: Convocation à l'assemblée générale du 23 janvier 2025 à 18h00
Date: 7 janvier 2025 à 22:03
À: muriel.saintot@wanadoo.fr



Convocation à l'Assemblée Générale du jeudi 23 janvier 2025 à 18h00

L'Assemblée générale de l'association aura lieu le jeudi 23 janvier 2025 à 18h00
Les adhérents et leurs amis cinéphiles sont attendus à partir de 17h45 au cinéma Alticiné

Les Cramés de la Bobine ont besoin de vous !

*Le bon fonctionnement de l'association demande des compétences et beaucoup de bonne volonté.
Si vous êtes motivés, disposez d'un peu de temps et êtes prêts à le consacrer (bénévolement) pour aider, de façon régulière, dans des tâches telles que, par exemple, l'élaboration des quizz, la présentation d'un film de la programmation et l'animation du débat, ou encore la rédaction d'un article destiné au Blog ..., n'hésitez pas à nous le dire.
Nous vous accueillerons à bras ouverts !*

La soirée se déroulera en trois temps :

^ 1/ L'assemblée générale à 18h00

– * *Ordre du jour*

Accueil

Présentation du rapport moral par Marie-Noël Barnier-Vilain, présidente,
Présentation des comptes de l'exercice 2024 par Annie Ferrière, trésorière,
Cotisation 2025

Conseil d'administration 2025 : sorties du Conseil d'administration, renouvellement de mandats et candidatures de nouveaux administrateurs,
Débats sur les interventions précédentes,
Vote par les adhérents à jour de leur cotisation (*).

– * *Résolutions*

Résolution n°1 : L'assemblée générale approuve le rapport moral présenté par la présidente.

Résolution n°2 : L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du commissaire aux comptes, déclare approuver le bilan, tel qu'il lui a été présenté et donne quitus à la trésorière.

Résolution n°3 : L'assemblée générale approuve le résultat comptable et le transfert du solde créditeur vers le nouvel exercice.

Résolution n°4 : L'assemblée générale décide de maintenir, pour 2025, le montant de la cotisation à trois niveaux : 20 euros pour la cotisation normale, 10 euros pour la cotisation réduite (étudiants de moins de 25 ans et chômeurs) et option de soutien, à partir de 25.00 euros.

Résolution n°5 : L'assemblée prenant acte de la sortie de 3 membres du Conseil d'administration décide de renouveler le mandat des administrateurs non sortants.

Résolution n°6 : L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la première candidature au Conseil d'administration, procède à l'élection de François Conan en tant que nouveau membre du Conseil d'administration.

Résolution n°7 : L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la seconde candidature au Conseil d'administration, procède à l'élection de Evelyne Cherbit en tant que nouveau membre du Conseil d'administration.

Résolution n°8 : L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la troisième candidature au Conseil d'administration, procède à l'élection de Muriel Toumanoff en tant que nouveau membre du Conseil d'administration.

– * *Documents annexes :*

– pouvoir à confier à un autre adhérent, en votre absence au jour de l'assemblée

– conseil d'administration issu de l'assemblée générale du 08/02/2024

^ 2/ Le buffet et la participation au palmarès des films du mardi programmés au cours de l'année à 19h30

Vous pourrez profiter d'un en-cas (pizza, dessert, fruits et boisson) pour donner votre avis, si vous le souhaitez, sur les films du mardi projetés en 2024.

Pour participer à la détermination du palmarès des films programmés en 2024, remettez, lors du buffet, votre bulletin de vote complété.
- [bulletin de vote pour le palmarès 2024](#)

^ 3/ La projection en Avant-première du film de Marvane Moghadam et Behtash Sanaeaha, **Mon Gâteau préféré** à 20h30

(*) La cotisation peut être réglée auprès de nos trésoriers Annie Ferrière ou Dominique Babut, déposée à la caisse de l'AITiCiné sous enveloppe à l'attention des "Cramés de la bobine". Il sera encore possible d'acquitter sa cotisation à l'entrée de la salle de l'assemblée pour prendre part au vote.

Si l'une de vos coordonnées a changé il vaut mieux remplir un bulletin d'adhésion (pour le téléphone indiquez de préférence le numéro de mobile ce qui nous permettra de vous faire parvenir par SMS certaines informations).

[bulletin d'adhésion](#)

Cramés de la bobine

6 rue du Port, 45200, Montargis

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)

